

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB : Bourges racing team
E-MAIL : denislibert@yahoo.fr
TÉLÉPHONE : 0615170914
ORGANISATEUR TECHNIQUE : Libert denis

N° D'ÉPREUVE FFM : 500
DATE : 01/05/2025
LIEU : Vierzon

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course _____ **Da silva Raphael** Licence : **314801**
Président du Jury ou Arbitre* _____ **Lavrat philippe** Licence : **124927**
Membre du Jury _____ Licence : _____
Membre du Jury _____ Licence : _____
Commissaire technique responsable - **Derisson Alain** Licence : **173388**
Responsable du chronométrage _____ **Moindrault cecile** Licence : **314804**

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
CHP ligue open	13	-	125-450	47€
Veterans	38	-	125-450	50€
National Open	13	-	125-450	47€

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	DR ANDRIAMASY		
Nombre de secouristes	6	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	vierzon	Temps de trajet (en min)	10

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Vierzon**
Adresse **l'Orme à Lieue**

Caractéristiques :

Longueur du circuit	2069
Largeur minimum de la piste	8
Largeur de la grille	42
Longueur de la ligne droite de départ	75
Nombre d'OCP*	20

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **054**
En manche : **045**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **040**
En manche : **030**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **23/02/2025**

BOURGES RACING TEAM
10 RUE VINCENT BETHARE
18000 BOURGES

VISA DE LA LIGUE

DATE:

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : Bourges racing team

DATE : 01/05/2025

LIEU : vierzon



<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
17h-20h	Contrôles administratifs		3h
17h-20h	Contrôles techniques		3h

MOTO-CLUB : Bourges racing team

DATE : 01/05/2025

LIEU : vierzon

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
7h-8h	Contrôles administratifs		
7h-8h	Contrôles techniques		
8h-8h15	Essais Libres	National	15mm
8h20-8h35	Essais Libres	CHP Ligue open G1	15mm
8h40-8h55	Essais Libres	veterans	15mm
9h-9h15	Essais Libres	CHP Ligue open G2	15mm
9h20-9h35	Essais Libres	CHP Ligue open G3	15mm
9h40-9h55	Entracte		15mm
10h-10h15	Essais Chronométrés	National	15mm
10h20-10h35	Essais Chronométrés	CHP Ligue open G1	15mm
10h40-10h55	Essais Chronométrés	veterans	15mm
11h-11h15	Essais Chronométrés	CHP Ligue open G2	15mm
11h20-11h35	Essais Chronométrés	CHP Ligue open G3	15mm
11h40-11h55	Manche 1	National	15mm
12h-13h30	Repas		1h30
13h35-13h50	Manche 1	CHP Ligue open C	15mm
13h55-14h15	Manche 1	veterans	20mm
14h20-14h35	Manche 1	CHP Ligue open B	15mm
14h40-15h00	Manche 1	CHP Ligue open A	20mm
15h05-15h20	Manche 2	National	15mm
15h25-15h40	Manche 2	CHP Ligue open C	15mm
15h45-16h05	Entracte		20mm
16h10-16h30	Manche 2	veterans	20mm
16h35-16h50	Manche 2	CHP Ligue open B	15mm
16h55-17h15	Manche 2	CHP Ligue open A	20mm
17h20-17h35	Manche 3	National	15mm
17h45	Réunion du Jury		
18h00	Remise des Prix		
	Fin		